AR CONTROLE DE LEGALITE : 073-217301977-20220110-2022_01_005-BF
en date du 19/01/2022 ; REFERENCE ACTE : 2022_01_005

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

Nombre de conseillers : 15
En exercice : 13
Présents : 10
Votants : 12
Pouvoirs : 2

Pour	12
Contre	/
Abstention	/

Date de convocation : 03/01/2022
Date d'affichage : 14/01/2022

MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt deux,
Le 10 janvier,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Guillaume VILLIBORD, Maire.

Etaient présents :
Mesdames Céline COMBAZ, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ, Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS
Messieurs Thierry ARSAC, Stéphane BLUM, Romain GIACHINO, François POCCARD-MARION, Benoît RICHERMOZ et Guillaume VILLIBORD.

Absents-Excusés :
Madame Céline CROSMAN (pouvoir à G. VILLIBORD) et Monsieur Jean-Pierre GIACHINO (pouvoir à B. RICHERMOZ) ; Monsieur Bernard PRAIZELIN

Monsieur Romain GIACHINO a été élu secrétaire de séance.

Délibération N°2022/01/005 : Etat des Restes à Réaliser (RAR) de l'année 2021 - Budget principal et budgets annexes

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de valider, par voie de délibération, l'état des RAR de l'année 2021 pour le budget communal et les budgets annexes.

Il expose ensuite l'état des RAR 2021 qui s'établit comme indiqué aux tableaux ci-annexés et demande au Conseil Municipal de valider cet état des RAR 2021 comme indiqués aux tableaux présentés.

Après exposé et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

- ***APPROUVE*** l'exposé de Monsieur le Maire
- ***APPROUVE*** l'état des Restes à Réaliser (RAR) 2021 du budget principal et des budgets annexes comme indiqué aux états ci-annexés,
- ***AUTORISE*** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant aux présentes,
- ***INDIQUE*** que les crédits nécessaires seront reportés au budget 2022.

AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Pour Copie Conforme :
Le Maire,
Guillaume VILLIBORD